

Charte d'écoutant: Écoute téléphonique Ciane Printemps 2020

24 mars 2020

La situation de pandémie que nous traversons oblige certains services de maternité à prendre des mesures parfois drastiques pour éviter la propagation du coronavirus: plus d'accompagnants en bloc de césarienne, salle de réveil après césarienne, en suite de couches et peut-être en salle de naissance; des sorties très précoces sont à prévoir.

Pour répondre aux inquiétudes que cela provoque chez les femmes enceintes, le Ciane met en place une écoute téléphonique grâce à la mobilisation de bénévoles issues principalement de ces associations adhérentes. Nous tenons à ce que ces écoutantes adhèrent aux principes qui sont les nôtres. Cette charte doit pouvoir garantir un état d'esprit commun pour répondre aux parents: chaque écoutante s'engage à y adhérer pour participer à cette plateforme.

Le but de cette écoute est de s'assurer de l'existence d'un suivi réel de grossesse et de porter un message positif sur:

- les capacités des femmes à mettre au monde leurs bébés, même en l'absence de leur conjoint,
- les capacités des conjoints à tenir leur place même s'ils ne peuvent participer à la naissance de leur enfant.
- la capacité de ces parents à exprimer leurs choix auprès des équipes médicales et à faire alliance avec les soignants pour que, dans ce contexte difficile et incertain, la sécurité globale de la naissance soit assurée,
- leurs compétences à accueillir leur enfant et à s'y ajuster dans une période de confinement qui isole des proches et peut rendre plus difficile l'entraide familiale.

Cette écoute peut révéler des situations plus inquiétantes de détresse. Les écoutantes pourront être amenées à orienter ces parents vers des professionnels adaptés, grâce aux ressources que nous sommes en train de rassembler. Nous nous tiendrons à disposition des écoutantes pour les soutenir et les aider dans des situations qui pourraient être déstabilisantes, afin d'évaluer ensemble ce qu'il est possible de faire, dans le respect des positions des parents.

Engagements:

Les écoutantes s'engagent à aborder les échanges avec les parents dans l'objectif de les rassurer et de conforter leurs ressources pour affronter cette période difficile.

- Elles s'engagent à ne pas se substituer aux professionnels de santé.
- Elles s'engagent à ne faire aucun prosélytisme.
- Elles s'engagent à ne pas mettre en avant leur expérience personnelle.
- Elles s'engagent à accepter la diversité des parcours, choix, aspirations des parents qu'elles écouteront.
- Elles s'engagent à ne pas valoriser tel ou tel mode de suivi, d'accompagnement, d'accouchement et d'accueil du bébé.
- Elles s'engagent à valoriser une démarche d'alliance avec l'équipe prévue pour l'accouchement. Si les parents manifestent un manque de confiance face à leurs soignants, elles s'engagent à voir avec eux, selon leurs ressources et leurs choix, ce qu'il est possible de mettre en place pour les sécuriser.
- Elles s'engagent à encourager les parents à exprimer leurs choix et leurs souhaits auprès des soignants qui les suivent, toujours dans un esprit de réassurance.
- Elles s'engagent à orienter les parents vers un autre interlocuteur si les questions dépassent leur domaine de compétence ou à s'informer auprès des actives du Ciane pour apporter des réponses adaptées.
- Face à une situation de détresse ou d'insécurité majeure, elles s'engagent à rechercher du soutien auprès des actives du Ciane, en expliquant aux parents l'intérêt de réfléchir à plusieurs sur leur situation.
- Elles s'engagent à recenser les appels et les questions principales, afin que l'on puisse ensuite évaluer l'intérêt de notre initiative.